

# *Aller à l'école autrement*

## **LA CHARTE DU PARENT**

### **1.**

Le pédibus fonctionne comme un vrai bus. Il a des horaires et des trajets fixes. On n'attend pas les retardataires.

### **2.**

Les parents sont tenus d'excuser dès que possible leur(s) enfant(s) en cas d'absence auprès du conducteur.

### **3.**

Sur le plan des assurances (responsabilité civile/accident) les parents restent responsables comme si les enfants se rendaient à une invitation chez un copain.

### **4.**

Les parents restent donc seuls responsables du comportement de leur(s) enfant(s).

### **5.**

Chaque parent s'engage à faire respecter par son (ses) enfant(s) les consignes données par le conducteur du pédibus ainsi que le code de la route et les règles élémentaires de sécurité,

### **6.**

Chaque parent atteste être assuré (responsabilité civile familiale) ainsi que son enfant (assurance scolaire).

### **7.**

Un pédibus est basé sur une démarche solidaire et bénévole. Les parents, à tour de rôle et dans la mesure du possible, assurent le rôle de conducteur.

**Nom** : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ligne : .....

Le .....

Signature :